

Élections complémentaires CoPe pour les sièges non pourvus au sein de la CoPe CFF SA et de la CoPe CFF Cargo SA au 1er juillet 2022.



L'essentiel en bref.

Table des matières

Nous avons besoin de toi.	5
Missions.....	5
Conditions.....	5
Circonscriptions électorales.....	5
Candidature.....	6
1. Tu es membre d'un syndicat ou d'une association du personnel et tu souhaites que celui-ci ou celle-ci propose ton nom.	6
2. Tu n'es pas membre d'un syndicat ou d'une association du personnel, tu ne bénéficies pas de leur soutien ou tu désires être candidat indépendant:	6
Listes de signatures pour les non-membres d'un syndicat / d'une association du personnel.....	7
Confirmation numérique des propositions de candidatures en remplacement des listes de signatures.....	7
Courriel de confirmation	7
Processus électoral	7
Déroulement des élections	8
Échéances.....	8
Commission électorale pour les élections CoPe CFF.....	8
Les circonscriptions électorales.....	9
CFF SA CoPe Division Marché Voyageurs	9
¹⁾ Les signatures sont uniquement requises lorsqu'une candidature n'est pas soutenue par le syndicat SEV ou les associations du personnel VSLF, transfair ou ACTP.....	9
CFF SA CoPe Surface Production Voyageurs	9
CFF SA CoPe Division Infrastructure	10
¹⁾ Les signatures sont uniquement requises lorsqu'une candidature n'est pas soutenue par le syndicat SEV ou les associations du personnel VSLF, transfair ou ACTP.....	10
CFF SA CoPe Surface Infrastructure	10
CFF SA CoPe Surface Immobilier / Facility Management	11
CFF Cargo SA CoPe Surface	11
Interlocuteurs.....	12
Personnes de contact aux CFF	12
Personnes de contact auprès du syndicat et des associations du personnel.....	12
Tes interlocuteurs au sein de la CoPe.....	12
La participation dans l'entreprise	13
Objectifs de la participation dans l'entreprise	13
Formes et thèmes de la participation.....	13

Organisation et tâches de la CoPe	14
Constitution de la CoPe	14
Liste de signatures	15

Participation dans l'entreprise : Élections complémentaires destinées à pourvoir les sièges vacants.

Chères et chers collègues,

Depuis la création de leur première convention collective de travail (CCT) en 2000, les CFF mettent en œuvre la participation dans l'entreprise.

Tant les CFF que les syndicats sont convaincus qu'une participation ciblée et efficace apporte aux collaborateurs¹ des CFF comme à l'entreprise une valeur ajoutée considérable. Aussi les parties contractantes considèrent-elles la participation mise sur pied dans l'entreprise comme le symbole d'un véritable partenariat social. Il importe de la rendre plus visible et plus tangible en renforçant l'association des personnes sur le terrain. La participation contribue alors à l'aménagement efficace de conditions de travail attrayantes et au renforcement de la disposition des collaborateurs à s'engager dans leur travail et à assumer leurs responsabilités.

Pour y parvenir, il faut avant tout des collaborateurs engagés. Des collaborateurs qui analysent la situation avec un regard neutre, l'évaluent en toute objectivité, recherchent des solutions et savent faire preuve de persuasion. Des collaborateurs qui représentent des valeurs telles que la considération, la fiabilité et la discrétion. Des collaborateurs qui défendent en toute conscience les intérêts de leurs collègues des CFF. Des collaborateurs qui ne perdent pas de vue ce qui est faisable et judicieux, tout en s'intéressant à la bonne santé de l'entreprise. Des collaborateurs qui ont une connaissance approfondie des CFF, de la pratique et de la CCT.

Pour résumer: la participation dans l'entreprise a besoin de toi.

Cordiales salutations

Markus Jordi
Responsable Human Resources
Membre de la Direction du groupe CFF

¹ Pour une meilleure lisibilité, seule la forme masculine est utilisée dans le présent document. Elle désigne cependant aussi bien les hommes que les femmes.

Nous avons besoin de toi.

Tu es intéressé? Tu as envie de participer activement à l'aménagement des conditions de travail aux CFF et de t'engager en tant que représentant du personnel?

Dans ce cas, pose ta candidature pour devenir membre d'une commission du personnel (CoPe) d'ici au

24 mars 2023.

Missions

La participation dans l'entreprise comporte deux volets: d'une part, le droit d'être informé suffisamment tôt des objectifs et intentions ainsi que des nouveautés dans l'entreprise, d'autre part, la collaboration intensive, en particulier sur les thèmes suivants prévus par la CCT CFF/CFF Cargo:

- généralités;
- prestations accordées en cas de transfert à un autre lieu de travail;
- égalité et non-discrimination;
- durée du travail;
- allocations;
- développement du personnel;
- sécurité au travail et protection de la santé;
- questions sociales (vêtements de travail, restaurants du personnel et places de parc pour le personnel).

Les membres actuels de la CoPe te parleront volontiers des tâches qu'ils accomplissent.

Conditions

Tu peux te porter candidat si tu

- es assujetti à la CCT,
- as un taux d'occupation total d'au moins 50% (si tu as un contrat de travail ou plus),
- as terminé la période d'essai et
- es engagé pour une durée indéterminée.

Si tu possèdes deux ou plusieurs contrats de travail représentant ensemble un taux d'occupation d'au moins 50%, tu dois choisir une [circonscription électorale](#) entre les deux/les différentes circonscriptions de tes contrats (libre choix).

Circonscriptions électorales

Tu peux te porter candidat dans ta [circonscription électorale](#) de la

- CoPe Surface et/ou
- CoPe Division.

Important:

Tu ne peux être candidat que dans les circonscriptions électorales pour lesquelles tu possèdes un contrat de travail CCT valide. Prends connaissance des autres conditions pour être candidat.

Candidature

Tu souhaites proposer ta candidature pour devenir membre d'une CoPe? Il existe deux possibilités:

1. Tu es membre d'un syndicat ou d'une association du personnel et tu souhaites que celui-ci ou celle-ci propose ton nom.

Fais-le savoir tout d'abord à ce dernier ou cette dernière.

Veille à contacter **le syndicat ou l'association du personnel d'ici au 09 mars 2023**:

SEV , Syndicat du personnel des transports pour les Unités centrales et la division Immobilier	Patrick Kummer patrick.kummer@sev-online.ch
<i>SEV, Syndicat du personnel des transports pour la division Infrastructure (élections en 2020)</i>	Urs Huber urs.huber@sev-online.ch
SEV , Syndicat du personnel des transports pour la division Voyageurs	Jürg Hurni juerg.hurni@sev-online.ch
SEV , Syndicat du personnel des transports pour la division Cargo	Philipp Hadorn philipp.hadorn@sev-online.ch
VSLF , Syndicat suisse des mécaniciens de locomotive et aspirants	Hubert Giger peko@vslf.com
transfair , association du personnel	Fritz Bütikofer Fritz.Buetikofer@transfair.ch
ACTP , Association des cadres des transports publics	Manfred Aerni info@kvoev-actp.ch

Les responsables du syndicat ou de l'association du personnel t'indiqueront s'ils te soutiennent. Tu dois attendre leur validation pour t'inscrire via le lien. S'ils t'apportent leur soutien, tu peux sélectionner le syndicat ou l'association du personnel correspondant-e lors de ton inscription puis, sous le type de candidature, confirmer que tu es soutenu par celui-ci ou celle-ci.

Si tu ne bénéficies d'aucun soutien, la procédure est expliquée ci-dessous.

2. Tu n'es pas membre d'un syndicat ou d'une association du personnel, tu ne bénéficies pas de leur soutien ou tu désires être candidat indépendant:

Dans ce cas, tu peux déposer directement ta candidature en cliquant sur le lien menant à l'inscription. Remplis tous les champs et charge une photo au format portrait ainsi que la liste de signatures dûment complétée.

Attention: tes données, y compris ta photo, seront publiées lors des élections, dans le respect des règles de protection de la personnalité et des données. **Clôture des inscriptions : 24 mars 2023.**

[Lien pour l'inscription](#)

Listes de signatures pour les non-membres d'un syndicat / d'une association du personnel.

N'étant pas membre d'un syndicat ou d'une association du personnel, tu dois, conformément à la CCT CFF/CFF Cargo, recueillir un certain nombre de signatures dans ta circonscription électorale pour que ta candidature soit valable. Tu trouveras le type et le nombre de signatures requises pour ta circonscription électorale dans la [vue d'ensemble](#) (circonscriptions électorales par division). Tu trouveras la liste de signatures [ici](#) ainsi qu'à la fin de la brochure. Les indications et signatures doivent être manuscrites (et lisibles). Tu peux soit télécharger la liste de signatures remplie au format numérique lors de ta candidature, soit envoyer l'original à la commission électorale.

Confirmation numérique des propositions de candidatures en remplacement des listes de signatures

Pour les élections de la CoPe prévues au printemps 2023, en plus de la confirmation manuscrite, la confirmation numérique des propositions de candidature par courriel est reconnue si les conditions suivantes sont remplies:

- Les demandes de soutien par courriel sont à adresser sous forme de demandes individuelles via l'adresse électronique CFF ou via une adresse électronique privée. Tout envoi en masse sur des adresses électroniques CFF est proscrit.
- Le courriel contenant la confirmation de soutien doit être envoyé à la candidate/au candidat. Ce message électronique contient le prénom, le nom et le numéro u de la candidate/du candidat ainsi que l'expéditeur identifiable (nom, prénom, unité organisationnelle).
- Les courriels contenant les confirmations de soutien à l'élection seront regroupés à partir du compte de messagerie électronique personnel de la candidate/du candidat pour être transmis à markus.heubi@sbb.ch ou chargés dans l'outil d'enregistrement.

Courriel de confirmation

Une fois que tu te seras inscrit, tu recevras un courriel de confirmation. Conserve-le. Il contient un lien vers tes données personnelles. Toi seul peux y accéder et effectuer des changements au besoin. Plus aucune modification ne pourra être apportée après la date limite de dépôt des candidatures.

Processus électoral

À l'échéance du délai fixé pour le dépôt des candidatures (24 mars 2023), le nombre de candidats sera comparé au nombre de sièges de la circonscription électorale correspondante.

- Si le nombre de candidats éligibles inscrits est inférieur ou égal au nombre de sièges, les candidats sont élus tacitement.
- S'il y a plus de candidats éligibles inscrits que de sièges à pourvoir, des élections sont organisées dans les circonscriptions électorales concernées.

Déroulement des élections

Dans les circonscriptions électorales où des élections sont organisées, toutes les personnes ayant le droit de vote reçoivent un courriel sur leur compte CFF personnel. Ce courriel contient les identifiants et le mot de passe personnels.

Ces données personnelles permettent de voter par voie électronique sur un ordinateur, un ordinateur portable, une tablette ou un téléphone portable. Une fois le vote transmis, l'accès et le mot de passe perdent leur validité.

Les élections sont organisées par les CFF. Le respect des dispositions relatives à la protection de la personnalité et à la protection des données est garanti à tout moment.

À l'échéance du délai fixé pour voter, les voix sont comptées. Les candidats remportant le plus de voix sont élus. En cas d'égalité, un scrutin complémentaire est organisé. En cas de nouvelle égalité, le candidat vainqueur est tiré au sort.

Échéances

Les candidatures doivent être déposées [ici](#) d'ici au 24 mars 2023 au plus tard.

L'annonce des personnes élues ou de l'organisation d'élections écrites a lieu fin avril 2023.

Les élections seront clôturées le 02 juin 2023, avec communication des résultats aux personnes élues et non élues.

La prise de fonction aura lieu le 1^{er} juillet 2023.

Commission électorale pour les élections CoPe CFF

Les élections sont organisées par une commission paritaire (quatre membres des CFF et quatre des parties contractantes), conformément aux dispositions de la CCT CFF/CFF Cargo et du [règlement des élections](#).

Les circonscriptions électorales

CFF SA CoPe Division Marché Voyageurs

CoPe	Circonscription électorale	Nombre de sièges	Nombre de signatures requises pour la proposition de candidature ¹⁾
Marché Support	MP-ELM, MP- F, MP-FU, MP-FV, MP-HR, MP-IPV, MP-MAE, MP-RV, MP-STA	1	36

¹⁾ Les signatures sont uniquement requises lorsqu'une candidature n'est pas soutenue par le syndicat SEV ou les associations du personnel VSLF, transfair ou ACTP.

CFF SA CoPe Surface Marché Voyageurs

CoPe	Circonscription électorale	Nombre de sièges	Nombre de signatures requises pour la proposition d'élection ¹⁾
Marché VS / VGB Zurich Ouest	MP-VS-BEV-VGB-ZW	2	8

¹⁾ Les signatures sont uniquement requises lorsqu'une candidature n'est pas soutenue par le syndicat SEV ou les associations du personnel VSLF, transfair ou ACTP.

CFF SA CoPe Surface Production Voyageurs

CoPe	Circonscription électorale	Nombre de sièges	Nombre de signatures requises pour la proposition d'élection ¹⁾
Conduite des trains	<i>Ouest:</i> PP-BP-ZFR-WT-ZF1, PP-BP-ZFR-WT-ZF2, PP-BP-ZFR-WT-EIN, PP-BP-ZFR-WT	1	50
UHR les centres d'entretien	<i>Bellinzona:</i> PP-UHR-SAN-MIT-BEL	1	4
Support	PP-BP-TCC-SD, PP-BP-TCC-SD-T1, PP-BP-STN-ZFR-KP2 (lieu de travail: Bellinzona&Pollegio)	1	3
KBC	<i>Centre:</i> PP-BP-KBC-MSD-KUB1 PP-BP-KBC-MSD-KUB2 PP-BP-KBC-MSD-KUB4 PP-BP-KBC-MSD-KUB5	1	50

¹⁾ Les signatures sont uniquement requises lorsqu'une candidature n'est pas soutenue par le syndicat SEV ou les associations du personnel VSLF, transfair ou ACTP.

CFF SA CoPe Division Infrastructure

CoPe	Circonscription électorale	Nombre de sièges	Nombre de signatures requises pour la proposition de candidature ¹⁾
Projets d'aménagement et de renouvellement	I-AEP	1	100

¹⁾Les signatures sont uniquement requises lorsqu'une candidature n'est pas soutenue par le syndicat SEV ou les associations du personnel VSLF, transfair ou ACTP.

CFF SA CoPe Surface Infrastructure

CoPe	Circonscription électorale	Nombre de sièges	Nombre de signatures requises pour la proposition de candidature ¹⁾
Design du réseau, installations et technologie	I-NAT (sans I-NAT-TC)	1	50
Projets d'aménagement et de renouvellement	I-AEP	1 <i>(Si des candidats sont présents, 1 siège est garanti par région)</i>	100
Horaire et Exploitation Support	I-FUB-GST, -ESC, -KOP, -PLA, -INT -ELZI, -INT-EOPN	1	49
Conduite de l'exploitation Région Sud	I-FUB-BF-RSD	1	22
Intervention Surface Sud	I-FUB-INT-RSD	1	10
Disponibilité et entretien Région Centre	I-VU-RME	1	50
Disponibilité et entretien Surveillance	I-VU-UEW	1	41
Achats, Supply Chain et production	I-ESP-BSI	3 <i>(S'il y a des candidats, 1 siège est garanti pour les collaborateurs avec lieu de travail dans les régions Ouest, Centre/Est et Sud).</i>	50
Achats, Supply Chain et production	I-ESP (sans I-ESP-BSI)	1 <i>(siège garanti pour le «Centre technique ferroviaire»)</i>	50

¹⁾ Les signatures sont uniquement requises lorsqu'une candidature n'est pas soutenue par le syndicat SEV ou les associations du personnel VSLF, transfair ou ACTP.

CFF SA CoPe Surface Immobilier / Facility Management

CoPe	Circonscription électorale	Nombre de sièges	Nombre de signatures requises pour la proposition de candidature ¹⁾
IM-FM	<i>Centre:</i> IM-FM-REI-RMT1 IM-FM-REI-RMT2 IM-FM-TIRM	1	13

¹⁾ Les signatures sont uniquement requises lorsqu'une candidature n'est pas soutenue par le syndicat SEV ou les associations du personnel VSLF, transfair ou ACTP.

CFF Cargo SA CoPe Surface

CoPe	Circonscription électorale	Nombre de sièges	Nombre de signatures requises pour la proposition de candidature ¹⁾
Aarepark	Tous les OE avec G imeuble «AAP», inkl. G-PN-MRV-KMB G-PN-TDS-KPL G-PN-TDS-SKP G-PN-TOP-DIR G-F-FRC-VA	2	33
Ouest	G-PN-WT-...	1	50
AM	Tout OE's avecG-AM-Kürzel	1	19

¹⁾ Les signatures sont uniquement requises lorsqu'une candidature n'est pas soutenue par le syndicat SEV ou les associations du personnel VSLF, transfair ou ACTP.

Interlocuteurs

Personnes de contact aux CFF

CFF, questions d'ordre général	Markus Heubi, HR-HPB-PP markus.heubi@sbb.ch
Documents/informations électroniques dans l'intranet	Élections des membres des CoPe
CFF Infrastructure	Massimo Genasci, I-HR-FU (Vice-présidente de la commission électorale) massimo.genasci@sbb.ch
CFF Production Voyageurs	Seraina Lang, P-HR-FU (Membre de la commission électorale) seraina.lang@sbb.ch
CFF Marché Voyageurs	Caroline Kramer Lügstenmann, MP-HR-FU caroline.kramer@sbb.ch
CFF Cargo	Farah Kuster, G-HR1 (Membre de la commission électorale) farah.kuster@sbbcargo.com
CFF Immobilier et Unités centrales	Livia Gerber, IM-HR-FU (Membre de la commission électorale) livia.gerber@sbb.ch

Personnes de contact auprès du syndicat et des associations du personnel

SEV, Syndicat du personnel des transports, commission électorale globale	Jürg Hurni (Président de la commission électorale) juerg.hurni@sev-online.ch
SEV, Syndicat du personnel des transports pour les Unités centrales et la division Immobilier	Patrick Kummer patrick.kummer@sev-online.ch
SEV, Syndicat du personnel des transports pour la division Voyageurs	Jürg Hurni (Président de la commission électorale) juerg.hurni@sev-online.ch
SEV, Syndicat du personnel des transports pour la division Infrastructure	Urs Huber urs.huber@sev-online.ch
SEV, Syndicat du personnel des transports pour la division Cargo	Philipp Hadorn philipp.hadorn@sev-online.ch
VSLF, Syndicat suisse des mécaniciens de locomotive et aspirants	Hubert Giger (Membre de la commission électorale) peko@vslf.com
transfair, association du personnel	Fritz Bütikofer (Membre de la commission électorale) Fritz.Buetikofer@transfair.ch
ACTP, Association des cadres des transports publics	Manfred Aerni (Membre de la commission électorale) info@kvoev-actp.ch

Tes interlocuteurs au sein de la CoPe

Les membres actuels de la CoPe se tiennent à ta disposition pour tout renseignement.

La participation dans l'entreprise

Les principes et le contenu de la participation dans l'entreprise ont été convenus et fixés dans la CCT CFF et la CCT CFF Cargo 2019. Ils se fondent sur la loi sur la participation (CFF Cargo SA) et la loi sur le personnel de la Confédération (CFF SA).

Tant les CFF que les partenaires sociaux désirent une représentation du personnel forte et efficace. Celle-ci doit défendre avec efficacité les requêtes des collègues, en particulier sur le terrain, là où les collaborateurs sont actifs.

Objectifs de la participation dans l'entreprise

Ancrée dans la CCT depuis 2001, la participation dans l'entreprise aux CFF contribue à la réalisation des objectifs suivants pour ce qui concerne les thèmes relatifs à la participation:

- favoriser l'identification des collaborateurs avec l'entreprise au moyen de l'association rapide aux décisions de l'entreprise;
- favoriser en interne le dialogue entre l'entreprise et les collaborateurs concernés sur les sites;
- entretenir la motivation des collaborateurs en leur permettant d'agir sur l'organisation de l'environnement de travail.

La CoPe veille à l'application de la CCT, en particulier pour les sujets définis relatifs à la participation.

Formes et thèmes de la participation

La CoPe dispose des quatre **formes de participation** suivantes:

- Information
Ce terme recouvre l'information à temps et complète de la CoPe.
- Consultation
La consultation signifie le droit de la CoPe d'être entendue et de donner des conseils avant une décision des CFF. Les CFF justifient leur décision si elle s'écarte de la proposition de la CoPe.
- Codécision
La codécision signifie le droit de la CoPe de participer de façon paritaire à la prise de décision. La décision est prise par consensus.
- Administration autonome
L'administration autonome signifie le droit de la CoPe d'accomplir sa tâche de manière autonome.

Les **thèmes de la participation** sont les suivants:

- généralités;
- prestations accordées en cas de transfert à un autre lieu de travail;
- égalité et non-discrimination;
- durée du travail;
- allocations;
- développement du personnel;
- sécurité au travail et protection de la santé;
- questions sociales (vêtements de travail, restaurants du personnel et places de parc pour le personnel).

Organisation et tâches de la CoPe

La CoPe travaille à trois niveaux.

- **CoPe Surface** (CoPe d'une unité d'affaires)
 - Les membres de la CoPe Surface défendent sur place (p. ex. dans un atelier ou sur un site) auprès de la hiérarchie les intérêts des collaborateurs relevant des thèmes de la participation. Ils sont les premiers interlocuteurs de la hiérarchie. Ils traitent sur place des problématiques relevant de la participation, telles que la planification des tours, la sécurité au travail, les salles de pause, etc., et rassemblent des intérêts et points de vue divers dans une démarche orientée solutions. En outre, ils peuvent collaborer au sein de secteurs ou d'équipes de projet (selon la situation).
 - Les présidents des CoPe Surface sont les interlocuteurs de la direction de l'unité d'affaires. Ils représentent les intérêts des collaborateurs sur des thèmes concernant l'ensemble de l'unité d'affaires. Ils assurent la coordination, la concertation et la communication au sein des CoPe Surface.
- **CoPe Division**
 - Les membres de la CoPe Division défendent auprès de la direction de la division les intérêts des collaborateurs de la division relevant des thèmes de la participation et concernant plusieurs unités d'affaires de la division, voire toutes (p. ex. projets tels que WEP ou I2.0). Ce sont les interlocuteurs de la direction de la division. Ils traitent des problématiques complexes et rassemblent des intérêts et points de vue divers dans une démarche orientée solutions. En outre, ils peuvent collaborer au sein de secteurs ou d'équipes de projet (selon la situation).
- **CoPe Groupe**
 - Les membres de la CoPe Groupe sont élus en interne au sein de la CoPe. Ils défendent auprès de la Direction du groupe les intérêts des collaborateurs des CFF relevant des thèmes de la participation et concernant l'ensemble du groupe. Ils traitent des problématiques complexes et rassemblent des intérêts et points de vue divers dans une démarche orientée solutions. En outre, ils peuvent collaborer au sein de secteurs ou d'équipes de projet (selon la situation).
- **Secteurs**
 - Les secteurs sont des organes stratégiques. Leurs membres disposent de connaissances approfondies dans le domaine spécifique du secteur. Les tâches ci-après incombent aux secteurs:
 - traitement transversal et interdivisionnel des thèmes;
 - coordination des prises de position, procédures de consultation;
 - soutien spécialisé des membres de la CoPe en cas de questions.

Constitution de la CoPe

La CoPe se constitue elle-même et s'organise de manière autonome (administration autonome). Cela vaut en particulier pour:

- l'élection de la présidence (à l'exception de CFF Cargo, où elle est élue par les collaborateurs);
- l'élection de la vice-présidence;
- la réglementation de son mode de travail et la répartition du temps de travail CoPe.

Liste de signatures

Les collaborateurs travaillant dans la circonscription électorale indiquée ci-dessous selon la CCT CFF/CFF Cargo confirment, par leur signature (manuscrite et lisible), la proposition de candidature de:

Numéro personnel:	Nom/prénom:	
Circonscription électorale:		

	Numéro personnel	Nom/prénom	Signature
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			

→ Seuls les collaborateurs de la circonscription électorale concernée sont autorisés à apposer leur signature.

Liste de signatures vérifiée et recevable:

Oui

Non

Lieu et date

Membre de la commission électorale
